il prend place à bord de son appareil, installé à ses côtés un passager et à 10 heures précises, prend son vol et sans hésitation file vers Cholet.

Le premier tour

QUELQUES ACCIDENTS ET INCIDENTS

On a vu que peu après son départ et à 900 mètres environ du terrain d'aviation, Bodel était tombé, mais, grâce à son habileté, le pilote s'en est tiré sans aucun mal. Seule l'hélice de l'appareil est cassée.

D'autre part, on télégraphie de la salle Aubry, que Legagneux sur monoplan, en compagnie de Martinet a fait un atterrissage très brusque, près de cette localité, par suite du manque de terrain propice.

L'appareil est brisé, le passager est indemne. Legagneux a les poignets luxés, les jambes et les hanches contusionnées. Le docteur Simon, de Cholet, a prodigué ses soins au blessé dont l'état n'est aucunement inquiétant.

Brindejonc des Moulinais, a pris le départ à midi 30.

LES PASSAGES A CHOLET ET SAUMUR

Entretemps, on signale que l'enthousiasme est énorme aux contrôles de Cholet et de Saumur, où les hommes-oiseaux sont acclamés à leur passage.

Nous apprenons que Garros est passé premier à Cholet et à Saumur, mais que Espanet sur monoplan Nieuport, a rejoint le leader à 3 kilomètres du second contrôle, malgré un arrêt volontaire. Garros s'était arrêté à Cholet et avait atterri par grand vent, il en repartait à 10 heures 28, Espanet et Helen sont passés au-dessus de Cholet sans s'arrêter.

Plus tard, on signalait de Saumur, les passages de Garros, à 10 h. 57, d'Espanet à 10 h. 58. Ils n'ont pas atterri. Helen est en panne à Doué-la-Fontaine.

Les Arrivées du Premier Tour

ESPANET PASSE PREMIER

Tout le monde admire l'audace et le courage des vaillants qui ont pris le départ et c'est vous dire quel enthousiasme se déchaîne parmi les spectateurs dans tout l'aérodrome d'Avrillé, lorsqu'à 11 h. 33, on aperçoit un monoplan fonçant à une allure vertigineuse vers les tribunes, c'est le numéro 20 crie-t-on de toutes parts. En effet, c'est un superbe Nieuport, c'est l'admirable oiseau piloté par Espanet, qui se rapproche et se trouve bientôt au-dessus du terrain. Dans une descente merveilleuse de précision, Espanet avec son monoplan emmenant un passager vient atterrir près des tribunes, la pluie tombe. On porte Espanet en triomphe, on l'acclame et la musique joue la « Marseillaise ».

Espanet est un chirurgien de Montpellier, âgé de 30 ans, qui se livre depuis 2 ans à l'aviation. Il déclare que le circuit est très dur. Il a rencontré Helen qui a une soupape cassée. Il se prépare à repartir.

Il a vu aussi Garros entre Cholet et Saumur. Le passager du docteur Espanet a été très éprouvé par le mal de mer, ou plutôt le mal de l'air. On lui cherche un remplaçant.

A 11 heures 45, Garros arrive à son tour et descend en face des tribunes au milieu des applaudissements. A midi 15, Hamel atterrit le troisième, pendant que le public l'acclame longuement. L'aviateur Espanet a bouclé le circuit en 2 h. 6 m. 48 s. Garros a mis 2 h. 39 m. 38 s. Hamel a mis 2 h. 27 m.

Le quatrième, Brindejonc, a atterri dans d'excellentes conditions à son point de départ à 1 h. 52. Il a donc effectué le parcours le plus rapide. Cependant, il a mis officiellement 4 h. 8 m. 7 s. 2/5 pour effectuer le premier tour.

Les commissaires sportifs l'ont considéré comme parti à son heure officielle, c'est-à-dire à 9 h. 20.

Le Classement du Premier Tour

On sait que suivant le règlement de l'épreuve, Espanet et Hamel concourant avec un passager ont droit pour le classement à une réduction du 1/6 sur leur temps réel. En tenant compte de cet avantage, on peut ainsi établir le classement provisoire après le premier tour : 1er Espanet, en 2 h. 6 m. 48 s. moins 1/6 e, 1 h. 45 m. 40 s. ; 2e Hamel, en 2 h. 23 m. 53 s., moins 1/6 e, 1 h. 50 m. 50 s. ; 3e Garros, en 2 h. 39 m. 38 s.

Le départ du second tour

Les aviateurs Espanet et Garros prennent le départ pour le second tour, Espanet à 12 h. 4 m. 48 s. ; Garros, à 12 h. 15 m. 38 s.

Perreyon sur Blériot à la place de Hamel fatigué, à 1 h. 59 ; Brindejonc est reparti pour le second tour à 2 h. 58.

CARROS TERMINE SEUL
LE DEUXIEME TOUR ET REPART

Garros terminant le deuxième tour, est arrivé ici à 3 h. 12 m. 50 s. effectuant les deux premiers tours en 5 h. 36 m. 56 s. Le temps s'est légèrement éclairci et à 3 h. 45, Garros s'envole pour son troisième et dernier tour.

HAMEL ET ESPANET EN PANNE

Perreyon a atterri à Cholet, à côté du champ d'aviation, il n'a pas coupé la ligne et par conséquent n'a pu être contrôlé, il a brisé son train d'atterrisage. Espanet a atterri à Cholet, il n'est pas reparti à cause d'une réparation à effectuer à un de ses cylindres. Par contre, Garros qui paraît en excellente forme est passé à toute allure dans la direction de Saumur.

UNE PANNE D'ESSENCE

On mande par téléphone à 5 h. 40 de Saumur, que Garros qui achève son troisième tour, aurait été retardé par une panne d'essence près de Cholet et qu'il est passé à Saumur à 5 h. 22.

BRINDEJONC DES MOULINAIS COMMENCE LE TROISIEME TOUR

Brindejonc a terminé son second tour à 5 h. 38 m. 42 s., le faisant en 3 h. 16 m. 35 s., mettant pour les deux tours, le temps total de 7 h. 24 m. 42 s. 2/5. Il s'arrête juste le temps nécessaire pour faire le plein d'essence et repart à 5 h. 46, pour faire son troisième tour.

L'arrivée du troisième tour

CARROS EST PREMIER

Angers, 7 heures soir. — Garros, dont on était sans nouvelles depuis son départ et sur le compte de qui on faisait courir les bruits les plus extraordinaires, arrive enfin à 6 h. 2' 58".

La première journée se termine donc par la victoire de Garros, qui a couvert les trois tours du circuit, soit 472 kilom. 253, en 7 h. 25' 42", soit à une vitesse moyenne d'environ 63 kilomètres à l'heure. Mais deux concurrents peuvent rester en présence pour disputer l'épreuve demain, si Brindejonc peut terminer son troisième tour avant 7 heures et demie.

Voici à cette heure les temps officiels des deux aviateurs Garros et Brindejonc: Garros, troisième tour, 2 h. 20' 2"; temps total pour les trois tours, 7 h. 56' 2". Brindejonc des Moulinais, premier tour, 4 h. 8' 7"; deuxième tour, 3 h. 16' 35"; temps total pour les deux tours, 7 h. 24' 42".

On signale le passage de Brindejonc, reparti pour son troisième tour, à Cholet; il continue vers Saumur.

Une décision de la Commission

Angers, 7 heures et demie. — Les commissaires de la course viennent de décider, dans une réunion qui vient de prendre fin, à 7 heures, que l'épreuve continuera demain, en ce qui concerne Garros, classé premier dans la première partie.

Pour les autres concurrents, une nouvelle épreuve sera disputée demain sur quatre tours du circuit: 50.000 francs de prix seront attribués pour cette course.

A l'Aérodrome d'Avrillé

Angers, 16 juin. — Depuis 4 heures 20, la plupart des aviateurs ont pris leur vol dans l'intention de se faire rembourser leur droit d'engagement. On sait, en effet, que le règlement indique que tout concurrent ayant franchi la ligne de départ au cours de la première journée, aurait son droit d'engagement remboursé.

C'est ainsi que Tabuteau, Gaubert, Molla, Vidart, de Lareinty, Labouret, Allart, Bielovucic, Fischer, Moineau, Gobé, Debroutelle, Astleyn, Bobba ont exécuté de jolis vols au dessus de l'aérodrome. Après avoir fait un tour, plusieurs atterrissent; les autres continuent, allant virer très loin, au dessus de la campagne. C'est ce qui a fait croire que Bobba avait pris le départ pour le circuit.

En outre du remboursement de leur engagement, ces aviateurs sont droit à la prime de 500 francs attribuée à tous les appareils ayant fait un tour de l'aérodrome.

Certaines personnes émettent l'avis qu'en raison des circonstances qui ont empêché le départ d'un grand nombre de concurrents, la course pourrait être annulée. Une liste d'engagements serait à nouveau ouverte ce soir, à partir de 7 heures 30 jusqu'à minuit et un nouveau départ donné demain matin. La course se disputerait en un ou deux jours.

M. RENÉ BESNARD A ANGERS

Au déjeuner qui lui a été offert par les autorités, M. Besnard, sous-secrétaire d'Etat aux finances, a remercié les organisateurs de la fête d'aviation. Il a félicité les aviateurs et fait l'éloge du courage et de l'esprit de sacrifice de tous ceux qui ont su donner à la France la suprématie incontestable des airs.

Il est parti dans l'après-midi, en automobile, pour Cholet.

LES GRÈVES

La Grève des Inscrits Maritimes

IMPORTANTE REUNION

Le Havre, 16 juin. — Le bureau de la Fédération des Inscrits Maritimes, composé de MM. Rivelli, secrétaire fédéral; Reaux, de Marseille; Gauthier, de Saint-Nazaire; Decoutter, de Dunkerque, auxquels s'étaient joints MM. Jouhaux, secrétaire, et Marck, trésorier de la C. G. T., dont la venue au Havre était annoncée, est arrivé ce matin.

Les délégués se sont aussitôt rendus à la Bourse du Travail, où les marins tenaient une réunion à laquelle la presse n'était pas admise.

A l'issue de cette réunion, un communiqué a été fait. Il déclare qu'une délégation du Comité National est venue exposer la décision prise à la réunion qui a été tenue samedi soir à Paris concernant l'action de la Fédération Nationale dans le mouvement actuel. La Fédération se solidarise entièrement avec les grévistes, et un mouvement, dont la date a été arrêtée par le Comité National, sera préparée dès la rentrée des délégués dans leurs ports respectifs.

L'APPUI DE LA C. G. T.

D'autre part, M. Jouhaux, délégué de la C. G. T., a promis aux marins le concours le plus absolu de cette organisation dans leurs luttes contre les Compagnies.

Le communiqué ajoute que l'ordre du jour suivant a été voté : « Les Inscrits Maritimes havrais, réunis le dimanche 16 juin, après avoir entendu les déclarations nettes et catégoriques des délégués du Comité National de la Fédération des Inscrits Maritimes et du camarade Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., déclarent approuver entièrement ses déclarations et avoir pleine confiance dans l'action solidaire envisagée par le Comité National, décident de continuer plus énergiquement la lutte engagée, jusqu'à obtention complète des revendications formulées, se séparent au cri de « Vive le Syndicat ! » « Vive la Fédération ! » « Vive la Confédération Générale du Travail ! »

UNE GREVE GENERALE DE QUARANTE-HUIT HEURES

Paris, 16 juin. — Il paraît probable que la Fédération Nationale des Inscrits Maritimes va organiser une grève générale de durée limitée, 24 ou 48 heures, pour affirmer la solidarité de tous les ports avec ceux du Havre, mais qu'elle ne tentera pas encore un mouvement définitif pour faire aboutir son programme de revendications.

Une dépêche du Havre dit qu'après l'importante réunion qui a été tenue ce matin dans cette ville, les délégués des inscrits ont quitté le Havre pour se rendre dans leurs ports respectifs, conformément aux ordres qui leur ont été donnés par le Comité National.

Ils ont pour mandat de faire connaître aux sections, dans le plus bref délai possible, les décisions secrètes prises par le Comité National en vue de venir en aide aux grévistes du Havre.

On pense généralement que la grève générale de 24 heures ou 48 heures sera déclarée quand les membres du Comité National seront arrivés dans leur port d'attache, c'est-à-dire au plus tard dans deux jours

Les Grèves en Amérique

UNE EMEUTE A NEW-JERSEY

New-York, 16 juin. — A New-Jersey, la terreur continue, par suite de l'attitude des grévistes de l'American Smelting.

L'émeute, qui avait duré toute la nuit de vendredi à samedi, a cependant cessé et l'on n'a pas eu à déplorer de nouveaux incidents graves.

Les grévistes, qui sont des révolutionnaires extrémistes, possèdent de la dynamite, et l'on redoute qu'ils n'en fassent usage.

A Boston, des scènes de désordres ont eu lieu à la suite des grèves des tramways. Des bagarres ont eu lieu entre grévistes et travailleurs, mais l'ordre a été rétabli.

CAUSERIE ÉCONOMIQUE & SOCIALE

Comment l'Angleterre assure ses ouvriers contre la maladie et le chômage

La loi d'assurance nationale, qui fut promulguée au mois de décembre dernier, mais qui n'est pas encore entrée en vigueur, est une addition importante aux mesures législatives d'ordre social prises dans ces dernières années en Grande-Bretagne et en Irlande. Cette loi institue un système presque général d'assurance par l'Etat contre la maladie et l'invalidité; elle complète donc en ce sens la loi de 1908 sur les retraites pour la vieillesse (Old Age Pensions Act) et la législation antérieure qui donnait à l'ouvrier le droit d'être indemnisé par son patron, au cas où il serait victime d'un accident au cours de son travail. Elle institue aussi, pour certaines professions importantes, l'assurance contre le chômage en renforçant à cet égard l'action des Labour Echanges (Agences officielles de placement) récemment créées.

Dans le numéro d'avril du « Bulletin des Institutions économiques et sociales », publié par l'Institut International d'Agriculture, a paru un résumé des dispositions de cette loi, complété par une liste des principaux ouvrages et articles écrits à ce sujet.

L'assurance contre la maladie sera obligatoire pour certaines classes d'ouvriers, et facultative pour d'autres. Elle sera basée sur un système de contributions payées par les ouvriers, par les patrons et par l'Etat. La contribution de l'Etat sera égale aux deux neuvièmes des avantages et des frais d'administration, pour les hommes, et d'un quart des avantages et des frais d'administration pour les femmes. Les contributons normales des patrons et des ouvriers en Grande-Bretagne seront de 4d. par semaine pour les ouvriers (ou de 3d. par semaine pour les ouvrières) et de 3d. par semaine pour les patrons. Pour l'Irlande les contributions ont été fixées à un taux plus bas; les ouvriers verseront 3d. par semaine (2d. pour les ouvrières) et les patrons 2d. et demie.

Si son salaire n'excède pas 2s. 6d. par jour, la contribution de l'ouvrier sera diminuée et celle de l'employeur augmentée. Si le salaire est inférieur à 2s. par jour, la contribution de l'ouvrier subira une nouvelle réduction, et l'Etat paiera une contribution supplémentaire. Si le salaire est inférieur à 1s. 6d. par jour, l'ouvrier ne versera rien, mais le patron paiera une contribution plus forte encore et l'Etat la même contribution supplémentaire prévue dans le cas précédent.

Dans tous les cas, le chiffre global des contributions versées par l'ouvrier et le patron (jointes éventuellement à la contribution supplémentaire de l'Etat) s'élèvera en Grande-Bretagne à 7d. pour les hommes et à 6d. pour les femmes, et en Irlande à 5 1/2d. pour les hommes et à 4 1/2d. pour les femmes.

Les travailleurs qui pourront s'assurer facultativement, sont ceux qui tout en ayant une occupation régulière, ne travaillent pas pour un patron. Ils paieront une contribution égale au total des contributions de l'ouvrier et du patron dans le cas d'assurance obligatoire.

Les avantages normaux seront les soins médicaux et une allocation pour maladie de 10s. par semaine pour les hommes (ou de 7s. 6d. pour les femmes) durant 26 semaines, à dater du quatrième jour de maladie. Les femmes recevront aussi une allocation de maternité de L. 1. 10s.

Au cas d'invalidité permanente, une allocation hebdomadaire de 5s. sera accordée, aux hommes comme aux femmes.

Les avantages comprendront aussi le traitement dans un sanatorium, pour les ouvriers atteints de tuberculose. Un crédit de L. 1.500.000 fut voté dans le budget de 1911 pour la construction de sanatoria.

L'autorité centrale chargée de l'application de la loi sera constituée par les Commissaires d'assurance, assistés d'un Comité consultatif. Autant que possible, l'assurance sera effectuée par l'entremise de sociétés approuvées par les Commissaires. Ces sociétés distribueront et recueilleront les cartes de contribution de leurs membres, et attribueront à ceux-ci les allocations pour maladie et pour invalidité et ainsi que les allocations de maternité. Pour les assujettis n'appartenant pas à une société de ce genre, les contributions seront payées sous forme de dépôts effectués dans les bureaux de poste. Les déposants (deposit Contributors) ne jouiront pas cependant de la totalité des avantages dont bénéficieront les membres des sociétés.

Un Comité de l'assurance sera nommé dans chaque comté ou bourg-comté pour administrer les soins médicaux et le traitement de sanatorium. Il administrera aussi les allocations pour maladie, invalidité et maternité relatives aux assurés qui ne sont pas membres d'une société approuvée.

L'assurance contre le chômage ne sera obligatoire que pour les ouvriers de l'industrie du bâtiment et des ponts et chaussées, pour ceux qui travaillent à la construction des navires, aux travaux mécaniques, à la carrosserie, à la fonte du fer et aux opérations de sciage. Les ouvriers et les patrons paieront chacun une contribution de 2 1/2 d. par semaine. L'Etat paiera une contribution égale au tiers du total des contributions de l'ouvrier et du patron. Si un patron a employé un ouvrier d'une manière continue, pendant un an, il lui sera remboursé le tiers des contributions payées pour son propre compte, pendant cette période, en faveur du dit ouvrier.

Les allocations seront ordinairement distribuées par les Bourses du travail, mais les associations ouvrières pourront aussi s'entendre avec le « Board of Trade » pour l'administration des allocations relatives à leurs propres membres. Le taux de l'allocation sera de 7s. par semaine, mais elle ne sera pas payée pendant la première semaine de chômage ni pendant plus de 15 semaines chaque année. Le « Board of Trade » est autorisé à faire varier le taux d'allocation entre les limites de 6s. et de 8s. par semaine.

La loi contient aussi des mesures destinées à encourager l'assurance volontaire des ouvriers appartenant à des industries autres que les industries assurées. C'est ainsi que le « Board of Trade » peut prélever, sur les crédits votés par le Parlement, une subvention en faveur de toute association allouant des subsides en cas de chômage.

(D'après le *Bulletin des Institutions Economiques et Sociales* de l'Institut international d'agriculture, Rome III° année, no. 4, avril 1912).

Les Fêtes Musicales de Lille

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Les fêtes musicales de Lille se sont ouvertes dimanche, à 8 heures du matin, par les salves d'artillerie tirées au Champ de Mars par le bataillon des Canonniers sédentaires.

LA REVUE DES SOCIÉTÉS AU SQUARE RUAULT

Stoïquement, sous une pluie battante, les sociétés et compagnies d'archers, d'arbalétriers, de joueurs de boule, de bouchon, de beigneau, de palet, etc., quelques-unes dans le costume original que connaissent tous les Lillois, commencent à se ranger, un peu avant 9 heures, autour de l'immense quadrilatère formé par le square Ruault. Aux fenêtres, de véritables grappes humaines : les habitants ont donné asile aux parents et amis, heureux de trouver un abri.

Soudain, retentit la sonnerie du « garde à vous ! » puis, presque aussitôt, la musique des pompiers attaque la « Marseillaise »; de plusieurs voitures, descendent MM. Delesalle, maire de Lille, et ses adjoints.

A un signal donné, le cortège s'ébranle aux sons entraînants d'un pas redoublé joué par la musique des pompiers, qui a pris la tête. Juste à ce moment, une véritable trombe d'eau s'abat sur la ville. Précipitamment, les sociétés défilent; bientôt, cependant, tout le monde fuit et chacun se réfugie où il peut.

LE CONGRES FEDERAL

Le congrès des musiques, à la Salle des Spectacles, avait attiré, dans la vaste enceinte, de nombreux délégués des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais. La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Richart, président de la Fédération.

M. Richart, dès le début de la séance, donne lecture d'un télégramme de sympathie adressé à M. le ministre de l'Instruction publique.

Le président souhaite à tous la bienvenue; il constate que la Fédération est toujours prospère, avec ses 48.000 musiciens, qui ont toujours marché la main dans la main et il leur demande de rester unis sous le drapeau de la Fédération.

M. Fanyau, secrétaire général, traite avec compétence de la question des musiques militaires : il préconise la nécessité de leur relèvement et s'écrie : « La musique donne des ailes à la victoire. » Grâce à leur maintien, elles grossiront, dit-il, les rangs de la Fédération. M. Fanyau donne quelques chiffres relatifs à la marche ascendante de la Fédération; il en dit aussi le but charitable. Que de secours ont été donnés aux familles des musiciens éprouvés !

Le sympathique secrétaire général parle ensuite de l'Œuvre du Sou du musicien soldat français, qui a rendu tant de services, et de celle du « Bébé musicien », déjà en bonne voie de formation. En terminant, M. Fanyau insiste sur les grandes manifestations musicales dont le Nord est souvent le théâtre. Elles sont un indice du relèvement musical dans notre région et ce relèvement peut être constaté dans les écoles, les Conservatoires.

M. Brisson, ingénieur aux mines de Béthune, rapporteur de la commission de contrôle, donne un résumé de la situation financière, plus prospère que jamais. Puis M. Michonneau, vice-président, met aux voix le renouvellement partiel du Comité. M. Richart est nommé président fondateur. Les membres sortants sont réélus.

M. Leroy, de la Gorgue, commence la série des rapports et donne connaissance des négociations entreprises avec la Compagnie, — lesquelles n'ont pas abouti, — pour obtenir la réduction de 66 %.

Diverses communications sont encore faites par M. Manaut, de Tourcoing, sur la question des droits d'auteur, dont les prétentions sont excessives, de l'avis d'un grand nombre de musiciens; de M. Verbregghe, chef de la Société philharmonique d'Armentières, sur les musiques militaires. « La situation, dit-il, est grave, avec la loi de deux ans, qui ne permet d'assurer le fonctionnement des musiques militaires », et il souhaite que le projet déposé par la commission de l'armée soit voté le plus rapidement possible.

Le Congrès s'est terminé en choisissant la ville de Lens pour celui de 1913. La *Marseillaise* est ensuite exécutée par la *Grande-Harmonie* de Roubaix.

RECEPTION DU REPRESENTANT DU GOUVERNEMENT

M. Versini, chef du cabinet de M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, qui devait présider la séance de clôture du congrès de musique, et au cours de laquelle a eu lieu la remise des médailles aux vieux musiciens, est arrivé à Lille par l'express de onze heures du matin. Sur les quais de la gare, l'attendaient : MM. Trépont, préfet du Nord; Delesalle, maire de Lille; Lyon, recteur de l'Académie, etc...

Quand le train arriva à quai, la Musique des sapeurs-pompiers exécuta la *Marseillaise*. M. Lyon, recteur, se porta au devant du délégué du gouvernement et lui présenta MM. Trépont et Delesalle, qui lui souhaitèrent la bienvenue.

Puis le cortège officiel prit place dans les landaus, qui se rendirent au grand trot des attelages à la Salle de spectacles de la place Sébastopol.

Les Récompenses

Après une courte allocution, M. Versini donne lecture des récompenses suivantes :

OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MM. Bourée, entrepreneur de travaux publics à Lille; Defermez, conseiller d'arrondissement à Livin; Gabelles, professeur de musique à Abscon; Mme Lefebvre, professeur de chant à Lille.

OFFICIERS D'ACADÉMIE

MM. Bègue, artiste musicien à Cambrai; Brisson, ingénieur à Béthune; Caudron, chef de musique à Frais-Marais; Cobou, professeur de musique à Lille; Couvreur, trésorier de section régionale de l'Art à l'école; Corfaux, professeur de musique à Valenciennes; Delonque, chef de bureau à la mairie de Lille; Desrousseaux, chef de bureau à la mairie de Lille; Evin, sous-chef de musique à Nœux; Gaspard, professeur de musique à Lille; Hautoit, professeur de musique à Solesmes; Houseaux, président de la Société musicale à Annay-sous-Lens; Labbe, à Lambersart; Leclercq, président de la Société de musique à Wattrelos.

MM. Lesaffre, professeur de musique à Roubaix; docteur Looten, médecin à Lille, président du Cercle Berlioz; Maillard, fondé de pouvoirs à la recette des finances à Béthune; Martin, commissaire de police à Lille; Baudrard, inspecteur à la Compagnie du Nord à Arras; Wilmot, musicien aux canonniers sédentaires.

La médaille de vermeil de l'Encouragement au bien a été attribuée à MM. Doutremepuich, de St-Laurent-Blangy, membre du comité de direction; Plancot, d'Honnechy, membre du comité artistique; Duhamel, de Roubaix, membre du comité artistique; Lecat, d'Avion, président de la commission de contrôle; Chavatte, d'Anzin, membre du comité de direction; Catteaux, de Roubaix, président de la Grande-Harmonie; Fournier, de Roubaix, secrétaire de la Grande-Harmonie.

La médaille de la Fédération musicale de France est décernée à MM. Henri Chavatte, membre du comité de direction, directeur de la Fanfare des Forges et Aciéries de Trith-Saint-Léger; Louis Knorr, vice-président de la Fanfare Delattre, de Roubaix; Henri Hennion, de la Société philharmonique de Linselles; Victor Tison, de l'Harmonie municipale de Saint-Amand-les-Eaux; Juste Bancourt, président de l'Harmonie de Ruyaulcourt.

La médaille d'honneur de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais est attribuée à MM. Alphonse Vanduick, membre du comité artistique, chef de l'Harmonie municipale de St-Pol-sur-Ternoise (P.-de-C.); Jules Ballois, membre du comité artistique, directeur de la chorale « La Cécilia 5 de Lens; Léon Manaut, membre du comité de direction, vice-président des « Crick-Sicks » de Tourcoing; Emile Honorez, de la Fanfare Delattre, de Roubaix; Léon Léger, de la Fanfare municipale de Sous-le-Bois-Maubeuge.

MM. François Loiseau, de la Fanfare municipale de Sous-le-Bois-Maubeuge; Cyrille Guiot, de la Musique municipale d'Ardres (P.-de-C.); Louis Magy, de la Fanfare municipale de Sous-le-Bois-Maubeuge; Adolphe Warnotte, de la Fanfare municipale de Sous-le-Bois-Maubeuge; Alex. Tilmant, des Orphéonistes de Valenciennes.

A l'issue de cette séance, la Grande Harmonie de Roubaix, remet le fanion de la Fédération à la Musique Municipale de Lille. Un banquet est ensuite servi au restaurant Divoir. Il est présidé par M. Charles Delesalle, maire de Lille.

LE SERVICE DES TRAINS

On peut évaluer à 70.000 le nombre des étrangers qu'attirèrent dans Lille, les diverses attractions des fêtes communales.

A 5 heures du soir, les services des contrôles de la gare accusaient 40.000 voyageurs amenés par les 140 trains réguliers et les 39 trains supplémentaires.

La gare Saint-Sauveur offrait un coup d'œil curieux.

A L'ARRIVÉE DE LA MUSIQUE DE LA FLOTTE

Les musiciens des équipages de la flotte sont arrivés en gare de Lille par le train de 4 h. 54 de l'après-midi.

LE RASSEMBLEMENT DES SOCIETES

Le rassemblement des sociétés se fait boulevard des Ecoles. Le cortège fut un ensemble imposant de hampes multiples ornées d'étoffes de soie ou de velours de mille couleurs. La foule émerveillée les salue de ses exclamations et quelquefois de ses lazzis, car dans une si grande affluence la diversité la plus étonnante ne fut pas le côté le moins intéressant de ce festival.

LA PROMENADE FLAMANDE

Le moment de défiler est venu. Un double peloton de gendarmes à cheval se dirige vers la rue Rocroi. Derrière lui se tient la musique des pompiers de Lille. Une bombe éclate et c'est le signal du départ du cortège.

Le défilé fut relativement beau et particulièrement brillant sur la Grand'Place au moment du passage devant le kiosque où se tenaient les autorités : MM. Versini, représentant du ministre; Trépont, préfet; Charles Delesalle, maire, et de tous les membres de la Municipalité.

Après le cortège, les concerts ont commencé et se sont continués très tard dans la soirée.

LES ILLUMINATIONS

A neuf heures exactement, le fluide électrique court dans toutes les ampoules, et bientôt une immense lumière inonde la foule qui se presse compacte rue Faidherbe et sur la Grand'Place. La foule est émerveillée par la richesse et la magnificence de ces illuminations.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

LE CIRCUIT D'ANJOU

L'ARRIVÉE DE BRINDEJONC DES MOULINAIS

Angers, 16 juin. — Brindejonc des Moulinais a terminé son troisième tour, mais malheureusement avec quatre minutes de retard.

Le coup de canon annonçant, à sept heures et demie, la fermeture du contrôle venait de partir lorsqu'on aperçut, dans le lointain, le monoplan. Le pilote, lui aussi, avait entendu le signal à petite hauteur; il cherchait à forcer l'allure, et bientôt après il arrivait au-dessus du terrain et en un virage élégant et audacieux, il venait atterrir devant son hangar. Brindejonc était désolé de sa malchance.

Garros reste donc seul qualifié pour continuer l'épreuve du circuit, qui comporte, ainsi que nous l'avons dit, quatre tours, soit 629 kilomètres. Il pilotait un monoplan.

LA JOURNÉE DE LUNDI

Voici, d'après de nouveaux renseignements, les conditions exactes de la course de lundi, pour les autres aviateurs :

Une seconde épreuve sur trois tours sera disputée entre tous les concurrents; elle sera dotée de deux prix de 25.000 francs chacun. Brindejonc des Moulinais ne pourra participer qu'à cette épreuve, tandis que Garros, tout en continuant celle d'aujourd'hui, dit « épreuve du grand prix », pourra en même temps disputer la nouvelle épreuve créée en raison des circonstances.

Rupture d'une conduite d'eau à Paris

Paris, 16 juin. — Dans la soirée, une conduite d'eau de 60 centimètres, passant sous le pont de Bercy, s'est rompu. Par suite de l'ébranlement produit par l'éclatement de la conduite, une pile de soutènement du viaduc du métro se lézarda. Le service des eaux fit arrêter les machines élévatoires et fermer les robinets de barrage de la porte de Picpus. Après un minutieux examen, la circulation des trains fut reprise.

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

DU 16 JUIN 1912

La Rochelle, 16 juin. — M. Chesneau, républicain, a été élu conseiller général du canton de Marennes, par 1155 voix. Il n'avait pas de concurrent.

LA GUERRE ITALO-TURQUE

LE COMBAT DE LEDDA, D'APRES LES TURCS

Constantinople, 16 juin (Version turque). — A propos du combat sanglant qui eut lieu dans la nuit du 11 au 12 juin autour des monts de Ledda, le ministère de la guerre publie une dépêche disant que les Turco-Arabes attaquèrent avec deux colonnes, deux grandes fortifications italiennes. Ils réussirent, après un combat de sept heures, à tuer les défenseurs, prendre un drapeau et une quantité d'armes et de munitions et détruisirent deux canons. Une deuxième colonne s'avança jusqu'à la côte, attaqua le campement italien et tua un grand nombre d'entre eux. Le reste s'enfuit. Les pertes italiennes sont de 17 officiers et de plus de mille soldats. Les Turco-Arabes ont eu 100 morts, dont deux lieutenants, et environ 200 blessés.

Un Rapide s'emballe en gare de Versailles

AUCUN ACCIDENT DE PERSONNES

Versailles, 16 juin. — Par suite d'une cause encore inconnue, le rapide Brest-Paris, arrivant en gare de Versailles-Chantiers à dix heures et demie, n'a pu, ce matin, bloquer ses freins pour l'arrêt en arrivant en gare.

A une vitesse de 60 kilomètres à l'heure, le rapide continua sa route et alla pulvériser, à six cents mètres de là, deux wagons de marchandises contenant deux chevaux de troupe et leur conducteur, un brave dragon.

Les chevaux furent tués. Par un hasard miraculeux, le dragon sortit de l'accident sain et sauf.

Une enquête a été ouverte.

LES GREVES

La Grève des Inscrits maritimes

A BREST

Brest, 16 juin. — La journée d'aujourd'hui n'a apporté aucun changement à la situation. Le vapeur *Elorn*, venant de Lorient, est arrivé dans la soirée. L'équipage a débarqué et a rejoint les grévistes.

Les Cheminots anglais

Londres, 16 juin. — Deux importants meetings de cheminots ont eu lieu aujourd'hui, à Londres, pour protester contre le renvoi d'un certain nombre de chauffeurs de la « Great Western ». Les deux réunions ont voté une résolution demandant à la Compagnie le retrait de sa décision. Au cas où les cheminots n'auraient pas satisfaction, ils déclareraient, disent-ils, la grève générale.

Le Vol d'un Courrier-Postal

Paris, 16 juin. — Malgré le démenti apporté par le sous-secrétaire des postes, un vol de lettres faisant partie du courrier apporté d'Amérique Centrale et de Cuba par le paquebot « Kaiser Wilhelm der Grosse » à Cherbourg, le 11 juin, à Bel, et bien été commis et ce vol est important, contrairement aux premiers dires de la Sûreté qui tout en reconnaissant le fait, paraissait ne vouloir lui donner qu'un intérêt relatif.

L'individu dont nous avons signalé l'arrestation est un nommé Rousset, âgé de 39 ans, né à Lunel-Hérault et domicilié en garni, 1, rue de Chérier, à Paris.

Cet individu est un repris de justice, qui a déjà subi six condamnations pour coups et blessures, attentats aux mœurs, vols qualifiés, etc.

Le Ministère Portugais

Le ministère portugais est définitivement constitué comme on l'a annoncé hier; mais le ministre des finances est l'ingénieur Vincent de Ferrera au lieu de M. Kuejroz et le ministre des Travaux Publics est M. Orelio Costa Ferrera au lieu de M. Augusto Barreto.

Un Banquier prend la fuite

Coutances, 16 juin. — M. Edouard Guyot, conseiller municipal et banquier à Coutances, a pris la fuite, laissant un passif considérable.

Une Cérémonie patriotique à Caen

Caen, 16 juin. — Une cérémonie patriotique a réuni aujourd'hui les sections normandes des Vétérans des armées de terre et de mer, sous la présidence de M. Sansbœuf, président général de la société. Trois mille personnes se sont rendues au monument des mobiles du Calvados, pour la remise de la médaille de la guerre de 1870, aux anciens combattants. MM. Tillaye, questeur du Sénat, ancien ministre, et M. Sansbœuf, ont prononcé des discours.

LE VOYAGE DU KHÉDIVE A LONDRES

Vienne, 16 juin. — Le Khédive, venant de Constantinople, est parti pour Paris et Londres. On avait dit qu'il avait une mission spéciale de La Porte, mais il convient toujours d'attendre confirmation de cette nouvelle.

LES JOURNAUX DE PARIS de lundi matin

Paris, lundi, 17 juin.

LA REFORME ELECTORALE

Du Rappel :

« Parlons clair. Quelle est la situation actuelle ? D'une part, la réforme électorale est nécessaire et, répétons-le, inéluctable. D'autre part, M. Poincaré s'est loyalement engagé à ne la faire qu'avec le concours de la majorité républicaine. Si les républicains refusent leur concours, la réforme électorale n'en sera ni moins nécessaire, ni moins inéluctable. »

De La Lanterne :

« Le retrait de l'urgence avait heureusement dégagé la Chambre d'un funeste engrenage; elle s'apprête à y rentrer. Le contre-projet transactionnel qu'on lui offre est la plus dangereuse des solutions. Il ruine dans sa base même le système majoritaire par l'adoption partielle du quotient. Et comme il ne désarme point, au contraire, les proportionnalistes, l'apparentement la porte aux pires coalitions. »

Du Soleil :

« En quoi quelque chose sera-t-il changé au régime des assemblées souveraines créant le droit, parce que le nombre des élus sera le produit d'un système plus ou moins majoritaire ou proportionnel? Le vice essentiel du régime parlementaire est d'être la déformation et la négation du régime représentatif. »

Nouvelles Régionales

L'ASSASSINAT D'UNE OCTOGENAIRE A CAMBRAI. — Le monteur en fer Henri Noël, arrêté samedi à Douai, comme soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat de la veuve Mollet, a été transféré dimanche à Cambrai.

UNE CEREMONIE PATRIOTIQUE A CAMBRAI. — Dimanche a eu lieu à Cambrai, la remise solennelle de la médaille de 1870-71, aux titulaires de cette décoration dans cette région.

Nouvelles Sportives

Athlétisme

Le XXVe Championnat de France de l'U.S.F.S.A.

Paris, 16 juin. — (Par dépêche.) — Public assez nombreux au Stade de Colombes, pour assister au meeting du XXVe Championnat de France de l'U.S.F.S.A. Résultats :

100 mètres plat : Finale : 1er, Mourlon, Paris, en 11"; 2e, Boullery (Paris); 3e, Lelong (Rennes); 4e, Rolot (Nancy); 5e, Malfait (Roubaix). Gagné de 3 mètres.

Lancement du poids : 1er, Paoli (Paris), avec 12 m. 50; 2e, Tison, 12 m. 18; 3e, Failliot, 11 m. 94.

200 mètres plat : 1er, Failliot (Paris, en 23" 3/5; 2e, Rolot (Nancy); 3e, Gaulhier (Paris); 4e, Malfait (Roubaix). Gagné de un mètre.

110 mètres haies : 1er, De Guanderax (Marseille), en 16" 1/5; 2e, Delaby (Versailles); 3e, André (Paris). Gagné de 2 mètres.

Saut en longueur sans élan : 1er, Alfred Motte (Roubaix), avec 3 m. 24; 2e, Jardin (Paris), 3 m. 08; 3e, Maréchal (Paris), 3 m. 06.

Saut à la perche : 1er, Garon, 3 m. 45; 2e, Gonder, 3 m. 40 (tous les deux de Bordeaux). Dans les essais, Gonder a fait 3 m. 55.

400 mètres plat : Finale : 1er, Lelong (Rennes); 2e, Poulenard (Paris); 3e, Mentrel (Paris); 4e, Saladin (Paris). Temps, 41" 4/5. Gagné de un mètre.

800 mètres plat : 1er, Keyser (Paris); 2e, Dubourg (Toulouse); 3e, Saint-Paul (Toulouse); 4e, Laruy (Bordeaux). Temps, 1'50" 3/5. Gagné difficilement.

1.500 mètres plat : 1er, Arnaud (Paris); 2e, Quilbeuf (Paris); 3e, Dumonteil (Paris); 4e, Fondéca (Lyon). Temps, 4'12" 4/5. Gagné de 50 mètres.

5.000 mètres plat : 1er, Bouin (Marseille); 2e, Lauvaux (Châlons-sur-Marne); 3e, Heuet (Beauvais); 4e, Bonami (Bordeaux). Temps, 15'22" 3/5. Bouin gagne de ce qu'il veut, approchant les records.

400 mètres haies : 1er, Poulenard (Paris); 2e, Marge (Paris); 3e, Dedieu (Bordeaux); 4e, Emperanger (Bordeaux). Temps, 59" 3/5. Gagné de 5 mètres.

Saut en longueur avec élan : 1er, Campana (Bordeaux), 6 m. 89; 2e, Puncet (Bordeaux), 6 m. 76; 3e, R. Labat (Bordeaux), 6 m. 55; 4e, Delabrosse (Paris), 6 m. 49.

Saut en hauteur sans élan : 1er, dead-heat, André, Kahn et Pettre, 1 m. 45 (tous trois de Paris); 4e, Motte (Roubaix) et Estang (Bordeaux), 1 m. 40.

Saut en hauteur avec élan : 1er, A. Labat (Bordeaux), 1 m. 73; 2e, Barat (Paris), 1 m. 72. Six autres concurrents franchissent 1 m. 65.

Lancement du disque : 1er, Tison (Paris), 38 m. 42; 2e, Paoli (Paris), 37 m. 15; 3e, Lemasson (Nancy), 35 m. 17.

Lancement du javelot : 1er, Failliot (Paris), 44 m. 89; 2e, Lemasson (Nancy), 43 m. 61; 3e, Paoli (Paris), 38 m. 50.

Coupe de France (1.600 mètres, relais) : 1er, Equipe de Paris, en 3'50"; 2e, Littoral; 3e, Bordeaux.

Natation

LES CHAMPIONNATS DE PARIS DE L'U.S.F.S.A.

Paris, 16 juin. — (Par dépêche.) — L'U.S.F.S.A. a fait disputer aujourd'hui, à la piscine Château-Landon, ses Championnats de Paris. Résultats :

100 mètres. — Première catégorie : Première série : 1er, Meister, 1'11" 2/5; 2e, Clarke, 1'13"; 3e, Pernot. — Deuxième série : 1er, Gensich, 1'11" 1/5; 2e, Decoin. — Finale : 1er, Gensich, 1'10" 1/5; 2e, Meister, 1'10" 3/5; 3e, Clarge.

100 mètres. — Deuxième catégorie : Finale : 1er, Hermant, en 1'17" 3/5; 2e, Wooke, en 1'18" 1/5; 3e, Collet; 4e, Vandenbosch.

100 mètres nage sur le dos : 1er, Wenziner (S.C.U.F.); 2e, Renou.

200 mètres à la brasse : Finale : 1er, Moutier, en 3'28" 3/5; 2e, Wenziner; 3e, Laufray.

Cyclisme

PARIS-ROUEN

Paris, 16 juin (*par dépêche*). — Voici les résultats de l'épreuve Paris-Rouen (professionnels) : 1. Passerieu, Charpiot et Beaugendre ensemble, à 4 h. 27; 4e Leonard, à 4 h. 48; 5e Galiera, à 4 h. 50; 6e Gabory, Pernet, Ergeldinger, à 4 h. 57 m.; 9e Dugan, à 5 h. 10; 10e Sommer, à 5 h. 25 m. Le record du tour de piste que devait tenter Pernette a été annulé par suite de la violence du vent.

A MARSEILLE
Grand-Prix Professionnels

Finale : 1. Friol, 2. Perchicot, 3. Védrine.

A TOULOUSE
Championnat de France Amateurs

Les séries sont gagnées par Masson, Jarrat et Loureau.

Finale : 1. Masson; 2. Jarrack; 3. Loureau. (200 mètres 13 s. 2/5).

Grand-Prix de la Ville de Toulouse (50 kil.)

1. Borras, en 52'; 2. Espitalier; 3. Gaillard.

AU VÉLODROME DE NEUILLY

Paris, 16 juin. — (Par dépêche). — Par suite du mauvais temps, la réunion qui devait se donner cet après-midi au Vélodrome Buffalo, est remise à jeudi soir.

HOURLIER ET ELLEGARD A NANTES

Nantes, 16 juin. — (Par dépêche.) — La réunion du Parc des Sports a donné cet après-midi les résultats suivants :

Match international (1.000 mètres en quatre manches) : 1er, Hourlier, 4 points; 2e, Ellegard, 5 points; 3e, Pouchois, 6 points.

Course de demi-fond (50 kilomètres) : 1er, Germain, en 46'46"; 2e, Bouhours, à 5 tours; 3e, Simar, à 30 mètres.

RÉSULTATS DU 16 JUIN

A Brest. — Course de 100 kilomètres : 1er, Lapize, en 2 h. 31'58"; 2e, Georget, à une demi-longueur; 3e, Godivier (tombé).

A Lyon. — Courses derrière motos : Première manche 25 kilomètres) : 1er, Ledoc, en 27'25" 3/5; 2e, Roche, à un tour; 3e, Favre. — Deuxième manche (15 kilomètres) : 1er, Ledoc, en 15'; 2e, Favre, à un tour; 3e, Roche, à deux tours. — Troisième manche (10 kilomètres) : 1er, Ledoc; 2e, Favre, à 900 mètres; 3e, Roche, à un tour. — Classement général : 1er, Ledoc, 3 points; 2e, Favre, 7 points; 3e, Roche, 8 points.

Course à l'Américaine (30 kilomètres) : 1er, Mandart-Rullier, en 47 m.; 2e, Guillot-Vellila, à un tour